

Le présent registre contenant quatre pages a été coté et paraphé par nous, Sous-Prefet de l'arrondissement de Montbrison pour servir, conformément aux dispositions de l'article 31 du décret du 16 Août 1901, à l'inscription des modifications qui y seront apportées ainsi que des changements pouvant intervenir dans le conseil d'Administration de l'association dite :

"La Truite du Haut-Signon" dont le siège est établi à Chalmazel

Montbrison, le 9 juillet 1912  
 Le Sous-Prefet,



*[Handwritten signature]*